

EXTRALOXANE +

Peinture de façade d'aspect mat minéral - film mince D2

Extérieur

DEFINITION

- EXTRALOXANE + est un revêtement de façade d'aspect mat minéral à base de résines siloxanes en phase aqueuse.

DESTINATION et PROPRIETES

- EXTRALOXANE+ offre un aspect mat minéral.
- EXTRALOXANE+ limite l'enrassement par un effet perlant.
- EXTRALOXANE+ est très perméable à la vapeur d'eau.
- EXTRALOXANE+ résiste aux micro-organismes de surfaces.

MISE EN OEUVRE

- Matériel d'application : Brosse, rouleau polyamide texturé 12-18 mm. pistolet airless.
- Dilution : Brosse, rouleau : diluer jusqu'à 10 % d'eau en première couche.
Pistolet airless : diluer jusqu'à 15 % d'eau en première couche.
Ne pas diluer les couches de finition.
- Application : Empâter régulièrement, croiser et lisser toujours dans le même sens.
- Consommation : 8 à 10 m² / litre soit 150-200 g/m²
(Variable selon structure et porosité du support et mode d'application).
- Séchage à 23°C et 50% HR : Sec : 1 heure - Recouvrable : 12 heures.
- Nettoyage du matériel : A l'eau, immédiatement après utilisation.
- Teintes : Blanc Base P et base V permettant de réaliser des teintes de avec le système à teinter ASTRAL BATIMENT.
Pour la mise à la teinte, ne pas utiliser les colorants WB1/WG1/WO3/WR2/WV1/WV2/WY2.

PRECAUTIONS A OBSERVER

- Nous déconseillons l'application de teintes soutenues sur des surfaces teintes soutenues pouvant être exposées au soleil. Selon la NF DTU 59-1, seules les teintes ayant un indice de luminance lumineuse Y ou LRV (Light Reflectance Value) supérieur à 35 % sont admises. Une exception pourra être faite pour les petites surfaces (Exemples : allèges, trumeaux,...)
- Ne pas traiter : les surfaces exposées au soleil pendant les périodes chaudes, par temps pluvieux ou par vent fort, les surfaces en cours de dégel ou en cas de risques de gelées pendant le séchage.
- En travaux extérieurs, la température ambiant devra être comprise entre + 5°C et + 35°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.
- Les surfaces recouvertes de micro-organismes seront traitées avec une solution anticryptogamique selon les recommandations du fabricant.
- EXTRALOXANE + ne doit pas être appliqué sur des façades en plâtre ou mortiers de plâtre « type parisien », en rénovation d'anciens revêtements d'imperméabilité, de RPE, RSE et sur support fortement structuré.
- Conservation : en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.

EXTRALOXANE +

FICHE TECHNIQUE (produit standard blanc)

- Classification AFNOR : T 36-005 Famille I - Classe 10c.
T 34-722 Classe D2 / Système E3V1W3A0 selon norme EN 1062-1.
- Liant : Résine siloxane.
- Pigments : Dioxyde de titane.
- Densité : 1,46 \pm 0,05.
- Extrait sec en poids : 57 % \pm 2.
- Extrait sec en volume : 37 % \pm 3.
- Degré de brillant : \leq 2 GU, à 85°(aspect très mat)
- COV : Valeur limite en UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/l(2010).
Ce produit contient au maximum 10 g/l COV.

DESCRIPTIF

La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes à la NF DTU 59-1(NF P 74-201-)

SUBJECTILE	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Béton et enduit de liants hydrauliques bruts peu ou non absorbants	Brossage, époussetage, égrenage 1 couche HYDROFIX ou EXTRALOXANE + dilué à 5 - 10 % d'eau	
Béton, briques, pierres , enduit de râgrage, enduit de liants hydrauliques, bruts, absorbants et/ou friables	Brossage, époussetage, égrenage 1 couche FIX+IMPER OPACIFIANT (*) ou HYDROFIX	2 couches EXTRALOXANE +
Anciennes peintures parfaitement adhérentes peu ou moyennement absorbantes	Brossage, époussetage ou lavage à l'eau sous pression Une couche d' HYDROFIX ou EXTRALOXANE + dilué à 5 – 10 %	

(*) Recommandé sur les fonds très absorbants

SECURITE

Dangereux – Respecter les précautions d'emploi.

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements et FDS disponibles sur Internet: www.quickfds.com, fournisseur Akzo Nobel.

Les traitements tels que le ponçage le brûlage, etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.